

**EPE - Algérie Télécom - Spa**  
**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tiaret**  
**Adresse : Boulevard de l'ALN Tiaret**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL**  
**OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES**  
**N° 05/AT/DOT Tiaret/SDFS/DAL/2022**

La Direction Opérationnelles des Télécommunications de Tiaret lance un Avis d'Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

**la réalisation des travaux de canalisations urbaines FTTH au niveau des sites suivants :**

Lot N°	Désignation	KM/Ar t
01	Travaux de Canalisation -AIN BOUCHEKIF Tiaret	19.8
02	Travaux de Canalisation -zone industriel ZAAROURA Tiaret	19.1

**ELIGIBILITE DES CANDIDATS :** Le présent appel d'offres s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales soumissionnant seules ou dans le cadre de groupements momentanés d'entreprises, qualifiées dans le domaine des travaux de génie civil et canalisation, travaux publics, bâtiment et hydrauliques, de droit algérien, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation du projet selon les paliers suivants :

**Palier 01 : Pour les lots dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère) :** Seuls les soumissionnaires possédant un certificat de qualification et classification de 01et plus sont appelés à soumissionner pour ces lots.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tiaret**  
**Département Achats et Logistique**  
**Service Achats**  
**Adresse : boulevard de ALN Tiaret**

Contre le paiement, auprès de la banque BNA d'un montant de **deux mille dinars algériens (2000 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : **Compte en dinars N°0001005450300000125/67**

**Présentation des offres :**

**Le dossier administratif** (un (01) original et deux (02) copies plus le dossier en format électronique (CD), **l'offre technique** (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD), **l'offre financière** (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD) sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « **dossier administratif** », « **offre technique** », « **offre financière** ».

Les Trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE  
CAPACITÉS MINIMALES N° 05/AT/DOT Tiaret/SDFS/DAL/2022  
(Réalisation des travaux de canalisations urbaines FTTH)  
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET  
D'EVALUATION DES OFFRES »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tiaret  
Département Achats et Logistique  
Service Achats  
Adresse : boulevard de ALN Tiaret**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours** de **08h00 à 14h00** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et sur le site web d'Algérie Télécom.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.